

Gestion de la politique d'engagement et de rendement

La politique d'engagement et du rendement du Centre de formation générale des adultes (CFGGA) de la Rivière-du-Nord est directement liée à l'atteinte des objectifs de chaque élève dans un délai prévu (échancier).

Au début de chaque cours (sigle), la date d'examen est fixée. L'élève qui choisit de fréquenter le CFGGA **s'engage** à mettre tout en œuvre pour réussir, **soit être présent en tout temps, être actif et respecter ses échanciers.**

S'il doit s'absenter, **exceptionnellement**, le travail attendu et **la date d'examen demeurent inchangés**. L'élève doit donc s'assurer que son rendement n'est pas affecté par ses absences.

De plus, dans le cas où son nombre d'absences devient **problématique**, l'élève sera rencontré et accompagné dans le but de l'aider à trouver des solutions et confirmer sa motivation à fréquenter le Centre.

Dans le cas où la situation demeure problématique, l'élève sera suspendu un **minimum** de deux semaines (la 1^{re} fois). Ce dernier devra prendre rendez-vous avec l'intervenant et la direction pour une rencontre afin d'évaluer un possible retour. Si le retour est autorisé, l'élève sera mis sur la liste d'attente.

Pour la suspension d'un élève mineur, un appel aux parents doit être obligatoirement fait.

Dans le cas d'une deuxième suspension dans la même année, celle-ci sera plus longue.

Il est à noter qu'en vertu des règles ministérielles, une absence de 5 jours consécutifs entraîne automatiquement la fin de la formation, et ce, sans égard au motif d'absence. Le retour ne pourra s'effectuer que par le biais de la liste d'attente, après analyse du dossier, le cas échéant.

Dans le cas exceptionnel d'un retard, l'élève doit se rendre au service à l'élève pour demander une autorisation d'aller travailler à la cafétéria. Aucun flânage ne sera permis. Le non-respect de cette consigne entraînera une suspension.